

N/REF : 25/06/2024 11H30 C:001432 I:80363

V/Appel du Mardi 25/06/2024 a 11H30

V/REF.IMM. 0672

IMMEUBLE : MC DONALD'S
ROUTE DE RENNES
35600 REDON

MAP REDON
Mc Donald's
20 RUE D'ISLY
35000 RENNES

Rennes, le

05 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : DONALD REDON - 06 37 25 28 61

MOTIF : LA REPARATION DANS LE VIDE SANITAIRE N'AURAIT PAS TENUE

Donneur d'ordre : Mme J. BOHANNE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 28/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONSTAT: VIDE SANITAIRE PLEIN D'EAUX USÉES
POMPAGE DU VIDE SANITAIRE
CONTRÔLE DU VIDE SANITAIRE
CONSTAT: PAS DE FUITE VISIBLE
DÉBOUCHAGE RÉSEAUX EAUX USÉES DE L'ÉVIER
CONTRÔLE BON ÉCOULEMENT BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 01/07/24 a 14H08 Mme J. BOHANNE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures -	Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,00	Ff Déb.Hte	Pression 1h00	+Dépl.41 a 50Kms	1	281,82
					563,64
			TOTAL H.T.		563,64
			T.V.A. a 20,00%		112,72
			TOTAL T.T.C.En EURO		676,36

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.